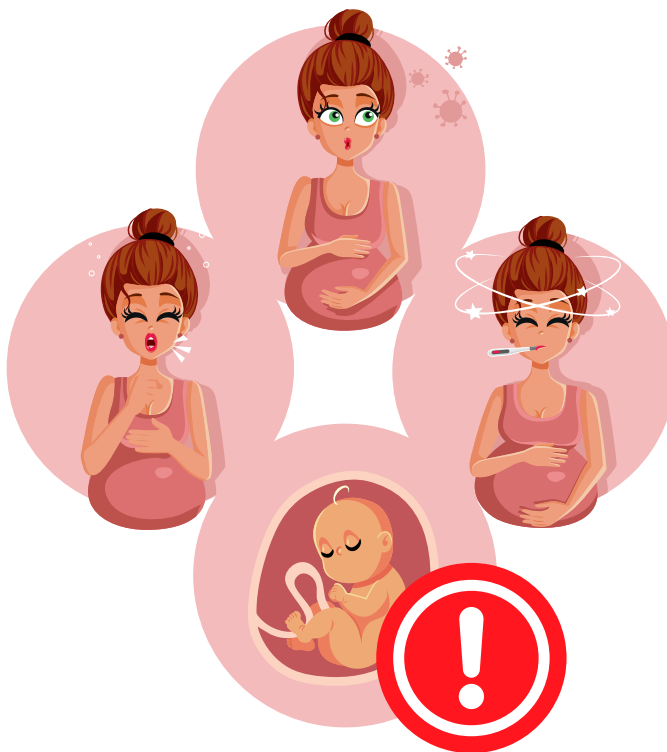


Vaccination de la femme enceinte. Protégez-VOUS !



Une protection pour vous et votre enfant.

Grâce au vaccin, votre corps fabrique des défenses contre la maladie.

Ces défenses se transmettent également au bébé à travers le placenta. Elles le protègent pendant ses premières semaines de vie.

C'est particulièrement important, car certaines maladies, comme la coqueluche ou le VRS, peuvent être très dangereuses pour les nouveau-nés. À partir de l'âge de 8 semaines, votre bébé peut recevoir ses premiers vaccins.

Vous souhaitez avoir un enfant ? Vérifiez vos vaccins avant la grossesse.

Certains vaccins sont recommandés avant la grossesse, comme le RRO (rougeole-rubéole-oreillons), qui protège notamment contre la rubéole. D'autres vaccins peuvent être administrés pendant la grossesse pour protéger la mère et son bébé.



Les vaccins sont-ils sûrs ?

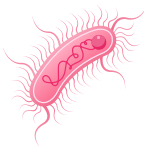
Les vaccins sont tout le temps contrôlés. La vaccination est beaucoup plus sûre que d'attraper la maladie contre laquelle elle nous protège.

Où se faire vacciner ?

Chez votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme. Également en pharmacie pour la vaccination contre la grippe et la Covid-19, sans prescription.

Coqueluche

La coqueluche est une maladie très contagieuse, transmise par voie aérienne. Elle provoque des quintes de toux violentes et prolongées. Les nourrissons non vaccinés peuvent développer des formes graves de coqueluche, pouvant entraîner une détresse respiratoire, une hospitalisation et, dans certains cas, être mortelles.



La vaccination est recommandée pour toutes les femmes enceintes entre la 24 et la 32e semaine de grossesse.

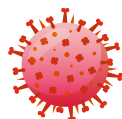
Il s'agit d'un vaccin combiné : diphtérie, tétanos et coqueluche.



Le vaccin est gratuit via les consultations ONE et s'il est commandé par votre médecin via eVax ou Vaccinet.

Grippe

La grippe pendant la grossesse augmente le risque d'hospitalisation et de complications graves, ainsi que le risque de naissance prématurée, de césarienne ou de faible poids à la naissance. Elle se transmet facilement par voie aérienne et provoque de la fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires.



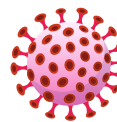
La vaccination est recommandée pour toutes les femmes enceintes. Elle peut être réalisée à tout moment pendant la grossesse, pendant la saison hivernale.



Payant mais en partie remboursé par la mutuelle.

Coronavirus

Une infection au coronavirus peut entraîner des formes plus graves et augmenter le risque de complications pour la grossesse. Les symptômes courants sont la fièvre, la toux et la fatigue.



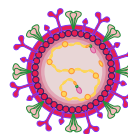
La vaccination est possible à tout moment de la grossesse, tout au long de l'année. Elle est recommandée en cas de facteurs de risque.



Le vaccin est gratuit.

Virus respiratoire syncytial (RSV)

Le VRS est la première cause d'hospitalisation chez les enfants de moins d'un an. L'infection débute souvent comme un simple rhume, mais peut évoluer vers des difficultés respiratoires et une perte d'appétit.



La vaccination est possible entre la 28e et la 36e semaine de grossesse. Certains critères sont à évaluer pour l'immunisation du bébé. Discutez-en avec votre médecin.



La vaccination de la femme enceinte est remboursée si accouchement prévu en saison VRS.

Plus d'informations ?



Sur la vaccination



Sur les maladies infectieuses

